

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 660

Artikel: L'expérience de Schaffhouse

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265151>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{me} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an Fr. 6.—

6 mois » 3.50

ETRANGER » 8.—

Le numéro... » 0.25

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ANNONCES

11 cent. le mm.

Largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

La conscience est le
meilleur livre de morale
que nous ayons : c'est
celui que l'on doit consul-
ter le plus.

PASCAL.

Les nouvelles perspectives professionnelles ouvertes aux femmes par la guerre

(Suite et fin.)¹

Reprenons maintenant de façon plus détaillée les divers aspects des progrès réalisés dans les différents domaines du travail féminin et leurs conséquences probables.

1. Un progrès qui semble avoir toutes chances de subsister est la disparition de cette notion qu'une différence profonde sépare les capacités masculines et féminines (notion encore dominante partout en Suisse: *Réd.*), et par conséquent que l'emploi respectif du travail ne doit pas être réparti de la même façon entre les deux sexes. Durant cette guerre, tant d'employeurs ont été obligés de remplacer des hommes par des femmes qu'il en résulte certainement pour eux la conviction que tout travail trouve une femme capable de l'accomplir aussi bien qu'un homme. Cette expérience aura également appris les procédés et les méthodes qui peuvent être avantageuse-

ment employés pour assurer le meilleur rendement des forces et des capacités féminines. Il sera donc bien difficile que dorénavant des employeurs se refusent encore à engager des femmes pour certains emplois, ou à les y garder si elles les occupaient déjà.

2. Un autre problème tangible, et probablement permanent, est celui de l'accès des femmes à l'enseignement technique, duquel elles étaient encore exclues avant 1939; car, bien que la Conférence internationale du Travail ait, par des recommandations précises dans ce domaine, établi le principe de la même égalité d'accès pour les deux sexes à tous les établissements et instituts techniques et professionnels, la pratique prouve que cette égalité n'existait trop souvent que sur le papier. Mais maintenant, il est peu probable que des institutions ayant admis des jeunes filles à cet enseignement y renonceraient, une fois la paix revenue, surtout si l'on a constaté qu'elles étaient aussi capables et actives que les jeunes gens et trouvaient tout aussi facilement qu'eux du travail.

3. En revanche, un autre progrès récemment acquis par les femmes semble devoir être, lui, plus précaire, car l'employeur ne

constitue pas le seul élément du problème, et celui-ci concerne aussi les femmes candidates à ces postes, mais encore et surtout leurs collègues de travail. Nous avons déjà signalé comment, durant la période de guerre, les clauses restrictives de l'emploi des femmes ont été suspendues dans plusieurs contrats collectifs; mais qu'arrivera-t-il plus tard? La solution dépendra beaucoup de l'attitude des syndicats — et aussi, et il faut le dire, de l'attitude des femmes elles-mêmes: si, pendant la guerre, elles ne réussissent pas à obtenir d'entrer, non seulement dans les syndicats, mais dans les professions, il y a bien peu de chances qu'elles y parviennent plus tard, et c'est pourquoi leur avenir dépend pour beaucoup de la solidarité entre ouvriers des deux sexes travaillant côte à côte. Avenir qui dépend aussi pour une majeure part de la politique du même salaire pour le même travail, car il est évident que les femmes seront rapidement éliminées des professions dans lesquelles elles ont été admises grâce aux circonstances, si leurs collègues masculins ont la moindre raison de croire qu'elles peuvent devenir une cause de compétition et risquent d'abaisser le taux des salaires, surtout en ce qui touche les travaux les plus spécialisés et les occupations les mieux payées. Or, peut-on

dire que cette politique, désignée par le terme « A travail égal salaire égal », est loyalement appliquée partout? et soit même soutenue par les gouvernements? Ceci malgré l'exemple encourageant du gouvernement des Etats-Unis qui, grâce à une intervention opportune du Bureau du Travail féminin, a obtenu l'abrogation d'une décision contraire au principe d'égalité d'un Conseil régional.

Pour éviter, après la guerre, le retour à ces clauses restrictives dans les contrats collectifs, deux conditions sont indispensables :

a) les femmes doivent adhérer en grand nombre aux syndicats ouvriers, et y prendre une part active, se montrant des membres fidèles et disciplinés, et professant vis-à-vis de l'intérêt général du groupement la parfaite loyauté qui fera le mieux tenir compte de leurs points de vue ;

b) les Comités exécutifs des syndicats en question doivent prendre la décision d'admettre dès maintenant des femmes parmi eux, profitant de ce que l'atmosphère actuelle est favorable à cette réforme, déjà réalisée par plusieurs syndicats en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

(La fin en 2^{me} page)

L'expérience de Schaffhouse

Notre précédent numéro venait précisément d'être distribué à ses abonnés et lecteurs lorsqu'a éclaté la catastrophe qui a conterné, non seulement notre pays tout entier, mais aussi tous ses amis. Il a donc été impossible à notre journal de dire avant aujourd'hui la part très grande qu'il prend à ce douloureux événement national.

Et certainement celui-ci aura amené tous ceux qui réfléchissent — et nous aimons à croire que c'est la grande majorité de nos lecteurs et lectrices! — à faire en eux-mêmes une comparaison poignante: cinq minutes de bombardement, trente-neuf morts, dit-on, une centaine de blessés, les maisons et édifices d'une rue entière balayés du coup... mais que cela peut-il donc être alors, que cela doit-il être, quelles horreurs insaisissables à nos sens, doivent représenter ces bombardements de cinq cents bombardiers, bombardements méthodiques, durables et étudiés, tels que les ont connus Berlin ou Hambourg, Francfort ou Cologne, et auparavant ceux que l'on oublie trop devant les abominations actuelles, Varsovie, Rotterdam, Belgrade? Notre esprit se refuse à le réaliser, pour peu, pour si peu que Schaffhouse nous en donne la mesure. Et si cruelle que soit l'expérience, ne devons-nous pas le savoir une fois par nous-mêmes, pour que notre pitié infinie, notre souffrance humaine, devant ce qui se passe ailleurs, chaque jour, chaque nuit, soit autre que des mots?...

Dans un courageux article du Frauenblatt, notre amie et ex-collègue, Elisabeth Studer de Gomoens, soulève une autre question que l'on n'a pas entendue et pour cause! dans les discours et communiqués officiels: faisons-nous tout ce que nous devrions pour défendre la population de notre pays contre ces terribles méprises (et elle remarque à ce sujet

que nos aviateurs suisses chargés de survoler l'Iowa plutôt que le Minnesota, ou inversement, risqueraient sans doute, eux aussi, de fâcheuses confusions!...) autrement que par de platoniques protestations auprès des Départements d'Etat de l'étranger? « Pour nous, femmes, écrit-elle, l'aspect humain a sa place à côté des considérations politiques et militaires: n'y a-t-il pas des possibilités pour mieux marquer de jour nos frontières, par exemple avec de gigantesques bandières rouges à croix blanche? ou pour avertir par sans fil les avions étrangers qu'ils se fourvoient? et quant à la nuit l'exemple de Schaffhouse bombardé à onze heures du matin ne prouve-t-il pas toute l'inutilité et le danger de l'obscurcissement? N'est-ce pas notre devoir, dans l'intérêt du pays tout entier, de modifier notre politique en ce domaine?... »

Bien des femmes, nous le croyons, seraient d'accord avec ces suggestions. Attendons la réponse.

E. G.D.

Une résolution de l'Association des infirmières diplômées

La VIII^{me} Assemblée de l'Association nationale des Infirmières diplômées d'écoles suisses reconnues s'est tenue le 12 mars à Berne (au Kurhaus Schänzli). Après les rapports statutaires, les nombreuses assistantes ont entendu de fort intéressantes conférences prononcées par M^{mes} Hentsch, Martin et Leemann sur la situation des infirmières dans les deux Amériques, de même que sur des questions financières et professionnelles. M. Etter, conseiller fédéral, empêché d'assister à cette rencontre, avait fait parvenir à l'Assemblée un aimable télégramme, et les autorités du canton, de la Croix-Rouge et des S. C. F. avaient tenu à manifester par leur présence leur intérêt pour l'Association.

En fin de séance, l'Assemblée unanime a voté la résolution suivante :

« L'Association nationale a pris connaissance avec intérêt de la campagne menée par de nom-

breuses personnalités en faveur d'une amélioration des conditions d'existence de l'infirmière.

En temps qu'organisation professionnelle, elle tient à souligner leurs efforts, à leur témoigner sa reconnaissance. Elle souhaite que leurs travaux et les siens aboutissent à un vrai et prochain résultat, en particulier en vue d'obtenir 60 heures de travail par semaine, 24 heures de congé hebdomadaire, ainsi qu'un nombre adéquat d'infirmières pour cent malades.

En émettant ces vœux, l'Association nationale a conscience de servir autant les intérêts du malade que ceux de l'infirmière ».

IN MEMORIAM

Mme Ferrero-Lombroso

Gina Lombroso n'est plus. En sa demeure genevoise, on ne verra plus sa silhouette menue s'avancer à la rencontre des visiteurs entre les vieux meubles sculptés qui parlaient d'Italie. Son regard

gris, brillant et spirituel, nous souriait affable ne soit plus qu'une souvenir précieux au cœur de ceux qui l'ont connue. Du haut de leur cadre peut-être, Cesare Lombroso, Guglielmo et Leo Ferrero, les êtres chers dont elle a servi la renommée mondiale avec une ferveur incessante, guettent anxieusement son pas léger... Hélas, ils ne l'entendront plus, elle a quitté, la dernière, ce foyer illuminé par elle de sollicitude, ce foyer où elle s'est bien épanouie dans la peine et la joie qu'elle l'a proposé à toutes les femmes comme le seul lieu d'élection où elles puissent trouver le vrai bonheur.

En effet, après quelques publications en rapport avec les recherches de son père, la criminaliste C. Lombroso, elle s'est attachée à définir la vocation féminine en une série d'ouvrages où elle a développé avec talent et chaleur ses convictions enthousiastes: *L'Âme de la Femme* (1922, traduit en 10 langues), *La Femme aux prises avec la vie* (1924), *La Femme dans la société actuelle* (1926), *Vies de Femmes* (1926). — Gina Lombroso, à la fois Dr. ès lettres et Dr en médecine.

Un anniversaire

Les 70 ans de Mme Clara Ragaz

Trop modeste pour avertir elle-même ses amis de cet anniversaire, M^{me} Ragaz nous a mise de la sorte dans l'impossibilité de lui dire, à la date du 30 mars dernier, tous nos vœux, — vœux qu'elle voudrait bien accepter avec quinze jours de retard, certaine qu'ils n'en sont pas moins pour elle chaleureux et reconnaissants!

Et toutes celles qui la connaissent et la voient à l'œuvre s'étonneront qu'elle ait déjà atteint cet âge, dont personne ne se douterait en la rencontrant si alerte de corps et d'esprit, si active et persévérante à mener à bien ses nombreuses tâches et à en entreprendre de nouvelles, le cœur toujours si chaud et l'esprit toujours si large, devant les misères des temps que nous vivons qui décourageraient de moins vaillantes qu'elle! Sa vie, son activité, sa personnalité sont trop connues dans nos milieux de femmes suisses pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler longuement le détail: l'une des fondatrices en 1915 de la Ligue internationale de Femmes pour la paix et la liberté, M^{me} Ragaz en est toujours l'une des vice-présidentes qui s'efforce de maintenir les liens avec les pays que ne peuvent atteindre les autres membres du Comité dispersés à travers le monde, en même temps qu'elle en préside toujours la Branche suisse, à laquelle nous devons souvent d'heureuses initiatives. Car la paix, une paix de justice, de démocratie, de progrès social... est depuis tou-

jours le centre des préoccupations de M^{me} Ragaz comme cela l'est pour son mari, actuellement professeur à l'Université de Zurich, après avoir été pendant plusieurs années pasteur à Bâle; mais cette activité essentielle ne l'empêche pas d'autre part de participer de près à toute l'œuvre d'éducation populaire, religieuse, socialiste et pacifiste entreprise par lui à Zurich et dont le *Gartenhof* est le centre. Conférencière, journaliste — que d'excellents articles suffragistes n'avons-nous pas lus de sa plume! — traductrice, M^{me} Ragaz a, elle aussi, une activité étendue pour faire connaître les idées auxquelles elle tient; et enfin les abominables événements de ces dernières années lui ont fait un devoir de se consacrer sans restrictions à la cause des réfugiés en Suisse: qui donc ne s'étonnerait, après tout ceci, que ce soit une septuagénnaire dont nous célébrions l'anniversaire!

Mais plus encore que cette grande activité, ce qui nous frappe surtout en M^{me} Ragaz, c'est la ferveur et la sincérité de ses convictions, son dévouement absolu, quoi qu'il puisse lui en coûter, à les servir, sa complète abnégation personnelle, sa simplicité parfaite devant l'œuvre à accomplir, sa fidélité à son idéal, fût-elle seule à le défendre et à se sacrifier pour lui. C'est donc pas seulement, et comme on l'a écrit, « la belle vie active d'une femme » que nous saluons ici, mais aussi la haute valeur morale d'une personnalité, devant laquelle nous nous inclinons avec autant d'admiration affectueuse que de profond respect.

E. G.D.

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS

MOLARD, 11

GENÈVE

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef: Dr. H. Müller.

Cures de repos